AGENCE
DU
MEDICAMENT

DIRECTION DE L'EVALUATION

UNITE PHARMACEUTIQUE "CHIMIE"

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINT-DENIS, le

143/147 boulevard Anatole France
93285 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. 01 48 13 20 00
Fax 01 48 13 20 98

Monsieur le Titulaire de
l'Autorisation de Mise sur le Marché
Laboratoires THERAMEX
6, avenue du Prince Héréditaire Albert
B.P. 59
98007 MONACO CEDEX

Réf. à rappeler : NL [redacted]

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE
RECTIFICATIF

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DU MEDICAMENT

VU le livre V du code de la santé publique, notamment les articles L.601 et R.5128 à R.5140 et R.5143-5-1 à R.5143-5-5 ;

VU l'autorisation de mise sur le marché octroyée le **18 novembre 1983**

aux laboratoires **THERAMEX**

pour la spécialité pharmaceutique : **LUTENYL, comprimé sécable**

VU l'avis de la commission prévu à l'article R. 5140 du code de la santé publique ;

D E C I D E

ARTICLE 1er.-

ABROGER

Dans l'ANNEXE I (22 août 1997)

7. PRESENTATION ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE

[redacted]

REMPLACER PAR :

Dans L'ANNEXE I

7. PRESENTATION ET NUMERO D'IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE

326 611.2 : 10 comprimés sous emballage thermoformé (PVC/Aluminium)
326 612.9 : 30 comprimés sous emballage thermoformé (PVC/Aluminium)

ARTICLE 2.- La présente décision est notifiée à l'intéressé.

FAIT A ST DENIS, le

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE DU MEDICAMENT